

## TRANSPORTS : Les opposants à la vente de l'aéroport Toulouse Blagnac devant le Conseil Constitutionnel

Les opposants à la vente de l'[AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC:493292403] / **T** : 05.34.61.80.83 (siège à Blagnac/31) en appellent au conseil constitutionnel, via une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), pour annuler la cession des parts de l'Etat français à un consortium sino-canadien. Ils ont développé deux points pour argumenter leur opposition au projet : la mise en cause de la souveraineté nationale, celle de la libre administration des collectivités territoriales, celle de la liberté d'entreprise. Le conseil constitutionnel qui a trois mois pour statuer. [www.toulouse.aeroport.fr](http://www.toulouse.aeroport.fr)